

28 avr 2011 -19:44

## Ordre du jour du Conseil des ministres du 29 avril 2011

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

- Discipline budgétaire : demandes d'engagements de crédit
- Transfert de propriété de l'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale
- Régie des bâtiments :
  - Règlement administratif
  - Vente de logements imbriqués dans des anciens bâtiments de gendarmerie
  
- SPF Justice : Masterplan "Prisons"
- Plan stratégique pour la coordination de la lutte contre la fraude
- SPF Justice : Autorité centrale en matière d'obligations alimentaires
- Marchés publics pour la Défense
- Information géographique : transposition de la directive européenne INSPIRE
- Télétravail dans les services publics
- Conseil d'Etat :
  - Publication des arrêts et des ordonnances de non-admission
  - Traitement de pièces confidentielles
  - Section du contentieux administratif
  
- Reconnaissance des pluies abondantes des 23 et 24 octobre 2010 en Flandre occidentale comme calamité publique
- Modification du règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants
- Protection des matières et des installations nucléaires
- Conseil scientifique des Rayonnements ionisants auprès de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire
- Nomination des membres du Conseil supérieur des Volontaires
- Assouplissement du système du travail des étudiants
- Emploi : détermination des groupes à risque
- Demande de l'UZ Gent quant à l'application de l'interruption de la carrière professionnelle
- Défense nationale : engagement opérationnel en 2011
- Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et

[www.premier.be](http://www.premier.be).